



Infos Mairie : mairie.rochestsecret@orange.fr ou 04.75.53.50.84

Rappel des horaires d'ouverture au public : Mardi 9h-12h / Jeudi 9h-13h - 14h-16h / Vendredi 8h-12h

Appel à candidature agent communal :

Après plus de vingt ans de dévouement au service de la commune, Jaky Pellegrin a annoncé son intention de partir à la retraite fin 2021.

Étant données ses multiples compétences et sa connaissance approfondie du fonctionnement technique et logistique de la commune, le conseil estime nécessaire de chercher dès à présent sa son remplaçant·e et de le·la former et tester sur une période minimum d'un an.

CDD de 20 heures hebdomadaire au Smic.

Travail en collaboration étroite avec l'actuel agent communal avant son départ à la retraite.

Perspective : embauche à temps plein puis éventuelle titularisation dans la fonction publique territoriale.

Employé.e polyvalent.e : entretien voirie, travaux d'entretien liés aux réseaux d'eau domestique et d'eaux usées, entretien du patrimoine communal, travaux divers pour la commune.

Diverses formations prévues pendant l'année de « tuilage »

Envoyer CV et lettre de motivation à la mairie de Roche saint Secret Béconne

Résultats enquête extinction de l'éclairage public :

41 participants.

Les horaires « été » sont validés par 88% d'entre eux (minuit-6h) et 90% pour les horaires « hiver » (23h-6h)).

Contact pris avec le Syndicat Départemental d'Electrification de la Drôme pour étudier différentes solutions permettant cette extinction nocturne.

Evolution de la facturation de l'eau :

Après débat au conseil municipal et vote de celui-ci, il a été décidé :

- Une simplification du mode de facturation : la période de facturation passe en année civile (1^{er} janvier-31 décembre).

A partir de fin 2020, les compteurs seront relevés en décembre pour une facturation de la totalité de la consommation eau-assainissement en mars de l'année suivante, les deux abonnements de l'année en cours seront facturés en septembre.

Pour 2020 seront facturés : en septembre 2020 l'abonnement sur 9 mois de l'année (mars-décembre) soit 37,50 € pour chaque abonnement, en mars 2021, la consommation eau et assainissement sur 9 mois également (consommation entre les relevés de mars et de décembre 2020).

- Une augmentation des abonnements qui passeront en 2021 de 50 à 54 € pour financer l'amélioration technique du réseau d'eau, en particulier le remplacement des anciens compteurs, et la poursuite de la procédure pour la réfection de la station d'épuration.

Commissions communales ouvertes :

Comme elle s'y était engagée au cours de la campagne municipale, la municipalité va mettre en place des commissions thématiques ouvertes à tous les citoyens désireux d'apporter leur contribution à la réflexion sur l'évolution de notre commune.

Ces commissions aborderont des problèmes généraux ou collectifs, en aucun cas des situations particulières.

Merci aux participants de venir avec des idées, des propositions qui pourront y être exposées et discutées. Les discussions devront se dérouler dans l'écoute et le respect mutuels.

Les propositions issues de ces rencontres seront débattues et éventuellement validées par le conseil municipal.

Les commissions se dérouleront :

Mercredi 23 septembre 20h : animation, tourisme, loisirs, culture

Lundi 5 octobre 20h : communication

Jeudi 8 octobre 20h : affaires sociales, présentation du plan communal de sauvegarde

Lundi 12 octobre 20h : voirie, patrimoine communal.

Lundi 19 octobre 20h : eau, assainissement, ordures ménagères, environnement, énergie

Lundi 9 novembre 20h : aménagement, urbanisme

Rentrée scolaire :

Elle a eu lieu mardi 1^{er} septembre, les enfants et les parents (masqués) qui le souhaitaient ont été accueillis dans la cour de l'école. Les enfants ont tout de suite retrouvé leurs copines-copains et la cour s'est animée de leurs jeux et rires. Puis les maitresses les ont fait entrer dans leurs classes.

Cette année, il y a 31 élèves à l'école de Roche Saint Secret Béconne :

17 élèves dans la classe de Mme Violet (CP, CE1, CE2) et 16 élèves dans la classe de Mme Devaux, également directrice, secondée par Mme Degli Esposti (CE2, CM1, CM2). La section CE2 a été partagée entre les deux classes pour l'équilibre des effectifs.

Il y a 25 élèves en maternelle à Montjoux-La Paillette.

Mmes. Julien et Bidaux assurent l'animation des activités extrascolaires, dont la cantine.

Les membres du conseil municipal en charge du suivi de l'école sont : Colette Lorme et Alain Berhault.

Subventions aux associations :

La municipalité souhaitant soutenir les associations communales afin de maintenir une activité créatrice de lien social et d'attractivité pour notre village, le conseil municipal a voté les principes d'attribution des subventions :

1^{er} principe : Toutes les associations demandeuses pourront se voir attribuer une subvention de base. Elles devront pour cela remplir une demande de subvention de fonctionnement de base simplifiée.

2nd principe : Toutes les associations ayant un projet, dans l'année en cours, pourront demander une subvention complémentaire. Pour cela, elles devront présenter leur projet au Conseil Municipal en remplissant la demande de subvention spécifique sur projet.

À partir de 2021, les demandes de subventions devront être déposées au plus tard le 31 mars de l'année en cours. Le versement de la subvention s'effectuera au cours du 2^{ème} trimestre.

Car Drôme proximité :

Mis en place par le département, ce car vous offre en toute confidentialité, la possibilité de rencontrer une puéricultrice ou une assistante sociale.

Il sera présent à Roche Saint Secret Béconne sur la place de l'église **le premier mardi de chaque mois** à partir d'octobre.

Sur rendez-vous de 9h à 10h30, sans rendez-vous de 10h30 à 11h30. Pour plus d'informations ou pour prendre rendez-vous : 04 75 46 40 34.

Association JALMALV (Jusqu'à la mort accompagner la vie) :

JALMALV est un mouvement associatif qui agit pour que chaque personne gravement malade, et/ ou fragilisée par le grand âge, soit considérée comme une personne à part entière, vivante et digne jusqu'à son dernier souffle.

C'est un mouvement laïc, sans appartenance confessionnelle ou politique, sans but lucratif.

L'association recherche des bénévoles, afin d'étoffer l'équipe actuelle est d'actualité en cette rentrée de septembre, mais également pour répondre aux demandes de nombreux établissements qui nous sollicitent.

Une formation à l'écoute et à l'accompagnement débutera en octobre 2020, un week-end par mois, et se terminera en janvier 2021, animée par deux psychologues.

Renseignements :

Nicole Absil Présidente : 06.42.06.42.85

Courriel : jalmalvdromesud@gmail.com

Evènements culturels :



**PATRIMOINE & ÉDUCATION :
APPRENDRE POUR LA VIE !**

journesdupatrimoine.fr | #JOURNÉESDUPATRIMOINE

18.09 — une journée
dédiée aux scolaires

Journées Européennes du patrimoine :

Elles sont prévues les 19 et 20 septembre. Roche Saint Secret Béconne participe depuis la création des journées. La chapelle Notre Dame de Béconne sera ouverte les deux jours de 15h à 18h visite libre, **masque obligatoire**.



Exposition virtuelle de Richard Montgenet :

Richard Montgenet, illustrateur naturaliste Rochois et graphiste, propose une exposition virtuelle sur le thème des insectes. Pour la visiter : <http://richardmongenet.blogspot.com/>

Gratifieria : 20 septembre 14h à 17h30 :

Une gratifieria est un vide grenier gratuit et convivial où l'on peut se servir des dons proposés par ceux qui le souhaitent.

L'accueil et la mise en place des dons auront lieu à 13h sur le terrain du jeu de boules, en face de l'ancienne Auberge de la Tour. Les articles restants seront récupérés par leurs propriétaires au plus tard à 17h30. Le port du masque est recommandé.

Nous avons hâte de vous y retrouver !



Arrêté préfectoral sécheresse :

Malgré les orages, la situation de sécheresse s'aggrave dans notre zone.

Nous sommes en alerte renforcée.

Les interdictions antérieures de prélever dans les cours d'eau pour usage domestique, de laver les véhicules, d'arroser les pelouses et espaces verts, de remplir les piscines, de laver les terrasses et façades sont maintenues les lundis et jeudis et étendues aux samedis entre 8 heures et 8 heures le lendemain (durée de 24 heures).

<http://www.drome.gouv.fr/arrete-du-3-septembre-2020-portant-restriction-de-a7589.html>

Risques d'incendie :

Nous vous rappelons que le brûlage des déchets verts issus de l'entretien des jardins ou des parcs est interdit en toutes circonstances : traitement en déchetterie, par broyage ou compostage.

Il est également interdit d'allumer des feux de camp ou feux pour barbecue dans les espaces naturels, y compris en bordure de rivière.

Urbanisme :

Pour toute construction entre 5 et 20 m² de dimension intérieure ou construction de piscine ou bassin (quel que soit le matériau), il est nécessaire de déposer une déclaration préalable.

Au-delà de 20 m² il est nécessaire de déposer une demande de permis de construire.

Pour ceux qui ne l'ont pas encore fait : envoi des informations municipales par mail :

Nom : Prénom :

Rue :

J'autorise la Mairie à utiliser mon adresse mail :
afin de me transmettre les prochaines informations municipales par mail.

Fait à Roche-Saint-Secret-Béconne, le Signature :

Cette démarche est facultative, conformément à la réglementation applicable en matière de données à caractère personnel, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation du traitement, d'effacement et de portabilité de vos données que vous pouvez exercer en adressant un courriel à l'adresse mail de la Mairie de Roche-Saint-Secret-Béconne (mairie.rochestsecret@orange.fr).